

Compte rendu du Conseil municipal

Séance du 19 Novembre 2025

Présents : Jérôme BAUDOT, Serge GARDIEN, Alain NAMBOTIN, Jocelyne NAMBOTIN, Christophe BERTHET, Yoann BERNARD, Geneviève LAMBERET

Excusé :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h30 par Monsieur le Maire, Serge GARDIEN. Une secrétaire de séance est choisie à l'unanimité : Jocelyne NAMBOTIN

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 10/10/2025.

Aucune objection n'ayant été apportée,

Le Conseil approuve ce compte rendu à l'unanimité des présents.

2 – Rectification de la délibération du 01-01-25 relative à la réforme des redevances sur la consommation de l'eau et l'assainissement

Suite à un rappel de l'agence de l'eau, nous devons en fin de compte facturer toutes les redevances auprès des habitants.

Tableau des redevances pour 2025 :

Redevances	Taux votés AERMC (€/m3)	Coefficient de modulation	Taux 2026 sur factures d'eau
Consommation eau potable	0,43		0,43€/m3 d'eau potable facturée
Performance des réseaux d'eau potable	0,05 X	0,2 =	0,01€ HT/m3 d'eau potable facturée
Performance des systèmes d'assainissement collectif	0,03 X	0,3 =	0,009 HT/m3 d'eau assainie facturée
Prélèvements sur la ressource en eau			0,063€ HT/m3 d'eau potable facturé ***

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents.

3 – Nouveaux taux des redevances 2026 pour la consommation de l'eau et l'assainissement

Le Maire présente le tableau des taux des redevances pour 2026

Redevances	Taux votés AERMC (€/m3)	Coefficient de modulation	Taux 2026 sur factures d'eau
Consommation eau potable	0,39		0,39€ HT/m3 d'eau potable facturée
Performance des réseaux d'eau potable	0,06 X	0,26 =	0,02€ HT/m3 d'eau potable facturée
Performance des systèmes d'assainissement collectif	0,09 X	0,3 =	0,03€ HT/m3 d'eau assainie facturée
Prélèvements sur la ressource en eau			0,06€ HT/m3 d'eau potable facturé ***

Compte rendu du Conseil municipal

Séance du 19 Novembre 2025

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents

4 - Nouvelle tarification du gite de la cure

Pour des raisons pratiques de gestion et de disponibilités des bénévoles, il est décidé à l'unanimité que le gite de la cure sera loué pour un minimum de 3 jours dorénavant, tarif 200€, et plus pour des demi-journées.

Les autres tarifs sont inchangés :

4 jours : 220€ / 6 jours : 235€ / 5 jours 290€ en été

5- Défibrillateurs, étude des devis pour nouveaux contrats

Il est convenu d'en mettre un au local des WC publics et de changer celui de la mairie (plus de 10ans)

Étude des devis en cours

6- Location appartement au dessus de la mairie

10 personnes se sont manifestées, 4 sont venues le visiter.

Une dame est OK pour emménager dès le 1er décembre. Elle viendra samedi 22 Novembre pour signer le bail et faire l'état des lieux.

Bail de 3 ans, 1000€ de dépôt de garantie, et dédite fixée à 1 mois.

Cette future locataire a présenté de bonnes garanties, et a donc été choisi à l'unanimité des présents.

Il est également donné au Maire délégation pour décider de la conclusion et la révision du bail, à l'unanimité des présents.

7- Coupes affouagères demande hors délai

Conformément au règlement affiché à plusieurs endroits, une coupe ne sera pas attribuée hors délai.

Adopté à l'unanimité des présents

Points divers :

- Projet d'un gîte dans l'ancienne « chambre du curé » mitoyenne avec le gîte de la cure. Un projet de rénovation de ce local aura pour but un gîte pour les pèlerins.
Après renseignements auprès de la communauté de communes de la plaine de l'Ain, le coût des travaux serait financé à 80%.
Selon les devis actuels : maçonnerie 12933€ / grinard 27476€
Le reste à charge pour la commune serait d'environ 7000€ sur les 40409€ TTC
Projet à voir pour 2026
- Suite au sinistre de la voiture de la Poste qui a détruit une partie de la barrière devant la mairie, un devis de 3770€ est accepté pour tout refaire, et pris en charge par l'assurance.
- On constate une grosse économie d'électricité grâce aux lampes LED :
en 2022 : 16784 kwa pour un coût de 2584€
en 2024 : 3136 kwa pour un coût de 951€
selon les chiffres du SIEA
- Repas des anciens prévu le 13/12 à midi :

Compte rendu du Conseil municipal

Séance du 19 Novembre 2025

Restent quelques inscriptions en fonction du temps

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture le Conseil municipal.
La séance est levée à 22h00

Le secrétaire de séance : *Madame Jocelyne NAMBOTIN*